

► Information générale

Cours	
Titre	PSY1979 – Gestion du stress en médecine dentaire
Nombre de crédits	2
Sigle	PSY1979 – A – H25
Site StudiUM	(lien automatisé)
Faculté / École / Département	Psychologie
Trimestre	Hiver
Année	2025
Type de formation	
Déroulement du cours	
Mode d'enseignement	En présentiel
Charge de travail hebdomadaire	2h de cours théorique Mercredi de 17h30 à 19h30

Enseignant(e)	
Nom et titre	Martin Paquette, chargé de cours
Coordonnées	Courriel : martin.paquette@umontreal.ca Téléphone : 514-343-6111 poste 4610
Disponibilités	Sur rendez-vous E-438 Pavillon Marie-Victorin Du lundi au vendredi de 10h à 16h.

Personne-ressource	
Nom et responsabilité	
Coordonnées	
Disponibilités	

Description du cours	
Description simple	Principales approches dans l'étude du stress et de l'anxiété. Composantes cognitives, comportementales et psychophysiologiques. Stress et anxiété en médecine dentaire. Application des concepts de bases : gestion du stress de la clientèle et particulièrement le stress du(de la) futur(e) dentiste.

Description détaillée	
Place du cours dans le programme	

► Apprentissages visés

Intentions pédagogiques

Objectifs d'apprentissage

Ce cours vise surtout à favoriser une connaissance plus approfondie des notions de stress et d'anxiété. La problématique du stress dans le domaine spécifique de la médecine dentaire sera présentée de façon à sensibiliser les étudiants à cette particularité de leur profession.

La première section du cours portera essentiellement sur le rappel des principales notions concernant l'anxiété et le stress. Cette section regroupe des considérations théoriques sur l'apparition du phénomène de l'anxiété dans le développement normal de la personne.

La seconde section du cours portera sur le stress en médecine dentaire. On discutera du stress au travail, plus particulièrement du stress que le dentiste vit en clinique. Étant donné que le stress relationnel est particulièrement important en médecine dentaire, les techniques de communication les plus importantes à considérer dans le contexte de l'entretien clinique seront présentées. Le cours portera également sur l'approche de l'enfant en cabinet dentaire. Les enfants représentant en effet une population bien spécifique qui peut s'avérer un stress important si l'on ne possède pas les connaissances et les techniques requises. Seront abordées aussi, les considérations plus pratiques qui concernent l'approche psychologique de l'enfant en cabinet dentaire : les premiers contacts, la relation avec les parents, la technique de pré-exposition (préparation de l'enfant), la gestion de l'anxiété et la modification du comportement seront abordés.

En observant le mécanisme des premières réactions d'anxiété, nous en viendrons à saisir comment s'organisent les relations psychophysiologiques qui soutiennent ce phénomène émotionnel auquel le dentiste aura à faire face lors de sa pratique professionnelle, que ce soit avec les enfants ou les adultes.

► **Calendrier**

Séances (dates et titres)	Contenus	Activités	Lectures et travaux	Évaluations formatives	Évaluations
	A. Notions théoriques au sujet du stress et de l'anxiété				
	1. Rappel des principales notions concernant l'anxiété et le stress				
	B. Le stress de la médecine dentaire				
	1. Le stress au travail				
	1.1 Définitions				
	1.2 L'épuisement professionnel (burnout)				
	1.3 La taxonomie des syndromes de stress				
	2.. Le stress du dentiste				
	2.1 Résultats d'études sur le stress et la médecine dentaire				
	2.2 Gestion du stress relationnel en cabinet dentaire				
	2.3 Techniques de gestion du stress				
	3. Le stress chez le dentiste				
	3.1 Techniques de communication: l'entretien clinique				

	3.2 L'approche de l'enfant en cabinet dentaire				
	3.3 Les personnes âgées				
	3.4 Stress et douleur				

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

Dates	Activités	Objectifs d'apprentissage visés	Pondérations
19 février 2025	Examen intra (questions à choix multiples et à développement)		50%
16 avril 2025	Examen final (questions à choix multiples et à développement)	Évaluation globale de l'apprentissage	50%

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications à la pondération relative des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations	
Absence à une évaluation	Suivre les étapes spécifiques à la Faculté pour aviser de toute absence : Infos académiques - Faculté de médecine dentaire - Université de Montréal (umontreal.ca)
Dépôts des travaux	
Matériel autorisé	
Qualité de la langue	Un minimum d'écriture adéquate en français est nécessaire.
Seuil de réussite exigé	70%

► **Rappels**

Dates importantes	
Modification de l'inscription	
Date limite d'abandon	
Fin du trimestre	
Évaluation de l'enseignement Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.	Voir calendrier universitaire pour les dates importante : Calendriers universitaires - Bureau du registraire - Université de Montréal (umontreal.ca) Pour l'appréciation des prestations d'enseignement au 2e cycle, par la petite taille des cohortes étudiantes, la situation n'est pas favorable à l'évaluation anonyme et confidentielle des prestations d'enseignement. Il a donc été choisi d'envoyer un sondage aux individus suite à leur diplomation pour évaluer les cours et prestations d'enseignement de façon anonymisée.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe	
Enregistrement des cours	L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une séance de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant ou de votre enseignante au moyen du formulaire prévu à cet effet. Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.
Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents	

► **Ressources**

Ressources obligatoires

Documents	Bourassa, M. Dentisterie comportementale : manuel de psychologie appliquée à la médecine dentaire. Éditions du Méridien. 1998.
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	
Équipement (matériel)	

Ressources complémentaires

Documents	
Sites Internet	
Guides	
Autres	

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant(e) régulier(ère), étudiant(e) libre ou étudiant(e) visiteur(se), connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiant(e)s en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiant(e)s en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque école ou faculté.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Autres

Règlement propre au programme

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

Le D.E.S. en orthodontie ou en dentisterie pédiatrique doit être suivi concurremment à la Maîtrise en médecine dentaire, option orthodontie ou dentisterie pédiatrique. Le règlement pédagogique propre au programme est identique dans les deux programmes conjoints (DES / MSc) et se retrouve sur le site web des admissions.

Codes, référentiels, principes éthiques, contrat médical

Être un professionnel, c'est se conformer à des codes et des guides. Ainsi, l'étudiant doit agir en conformité avec :

- Plan de cours;
- Le code d'éthique facultaire;
- Le référentiel de compétences.

De plus, pour les activités de formation clinique, il a aussi l'obligation d'agir en conformité avec :

- Les principes éthiques liés aux prestations de soins, c'est-à-dire respecter et développer l'autonomie du patient, agir avec bienfaisance et bienveillance et développer un comportement basé sur les principes de vérité et de justice;
- Les obligations liées au contrat médical à savoir, informer, traiter, assurer le suivi de ses patients en respectant en tout temps la confidentialité;
- Les prescriptions du code de déontologie de l'Ordre des dentistes du Québec ;
- Les protocoles cliniques.

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un(e) étudiant(e) du cours.

Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>